



A la suite de la création d'un groupe de travail sur l'accompagnement dans les besoins de soins des personnes touchées par un handicap sévère, Monsieur Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique - I = MC2, remettra son rapport à Nora Berra, Secrétaire d'Etat chargée de la Santé.

Elle lui avait confié la mission de définir les conditions de l'intervention de l'hospitalisation à domicile dans les établissements médico-sociaux accueillant des enfants et des adultes handicapés.

Après avoir défini les situations de handicap susceptibles de bénéficier de l'hospitalisation à domicile, ce rapport, qui se situe dans une approche globale de la personne, présente la méthodologie de travail permettant d'articuler, autour du projet de soins, l'intervention des différents professionnels relevant du domaine du soin comme de celui de l'accompagnement ainsi que les besoins de formation spécifiques nécessaires. L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins de soins de la personne handicapée tout au long de son parcours pour une meilleure qualité de vie.